

Le Botox ou toxine botulinique

La toxine botulinique est un médicament d'origine naturelle utilisé depuis plus de 20 ans avec succès. Plus connue sous le nom de Botox®, la toxine botulinique permet chaque année de soulager des milliers de patients à travers le monde, enfants et adultes souffrant de troubles ophtalmologiques (strabisme), neurologiques (pied équin de l'enfant, spasticité, torticollis...) et dermatologiques (hypersudation).

Depuis plus de 10 ans, la toxine botulinique est utilisée dans le traitement des rides d'expression "dynamiques" du visage.

La toxine botulinique se distingue de tous les autres traitements des rides dans la mesure où elle n'agit pas sur les rides elles-mêmes mais sur les muscles responsables de leur apparition. En effet, les rides "dynamiques", notamment les rides du front, du lion ou de la patte d'oie, résultent de la contraction répétée de certains muscles. L'action de la toxine botulinique permet de diminuer la contraction du muscle impliqué dans la formation des rides et donc d'effacer et de freiner l'évolution de la formation des rides concernées.

Une première consultation permet au médecin de cerner vos motivations, de poser un diagnostic, de réaliser un examen précis de l'anatomie de votre visage, de rechercher une éventuelle contre-indication, et également de vous informer et de vous remettre un devis.

Le traitement peut être réalisé lors de la consultation suivante : la toxine botulinique est injectée sans anesthésie, en petite quantité à l'aide d'une aiguille très fine.

La reprise d'une vie sociale et professionnelle est immédiate, en tenant compte de certaines précautions : il est important, au cours des 4 ou 5 heures qui suivent l'injection, de ne pas masser la zone injectée, de ne pas s'allonger et de ne pas pencher la tête en avant.



Dr Jean De Wan - Chirurgie et médecine esthétique

www.drjdewan.be

Les résultats deviennent visibles à partir du quatrième jour, sont optimaux entre le 10e et le 15e jour et perdurent 4 à 6 mois selon les patients. Le renouvellement régulier des séances permet de prolonger la durée de l'action : une séance est réalisée tous les 4 mois durant la première année, puis tous les 6 mois.

Le traitement permet un résultat très naturel : les rides sont effacées et l'expression du visage préservée pour la plus grande satisfaction des patients qui retrouvent un visage plein d'éclat.

Ce traitement s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent se débarrasser d'un visage à l'expression soucieuse ou sévère pour retrouver un visage rajeuni et plein d'éclat. Plus largement, ce traitement s'adresse aux personnes désireuses de supprimer leurs rides, signes du temps qui passe, en conservant une apparence et une expression naturelles.

Source : Société Royale Belge de Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique / www.bspras.org



Cabinets médicaux - Dr Jean De Wan

GEMBLoux (Pégase)

Rue des Fabriques 6
Secrétariat : 081 60 06 00

CHARLEROI

Rue Dagnelies 5
Secrétariat : 071 32 97 42

WATERLOO

Rue du Gaz 1
Secrétariat : 02 354 05 52